



**17^{ème} Commission Locale de l'Eau
du SAGE Seudre**
20 septembre 2018 - ROYAN



ORDRE DU JOUR

1. Projet de territoire Seudre

1.1. Validation finale de l'état des lieux

1.2. Présentation du diagnostic préalable du projet de territoire Seudre

1.3. Point sur le modèle hydrogéologique du BRGM

2. Bilan sur l'étude interne d'évaluation des risques écotoxicologiques

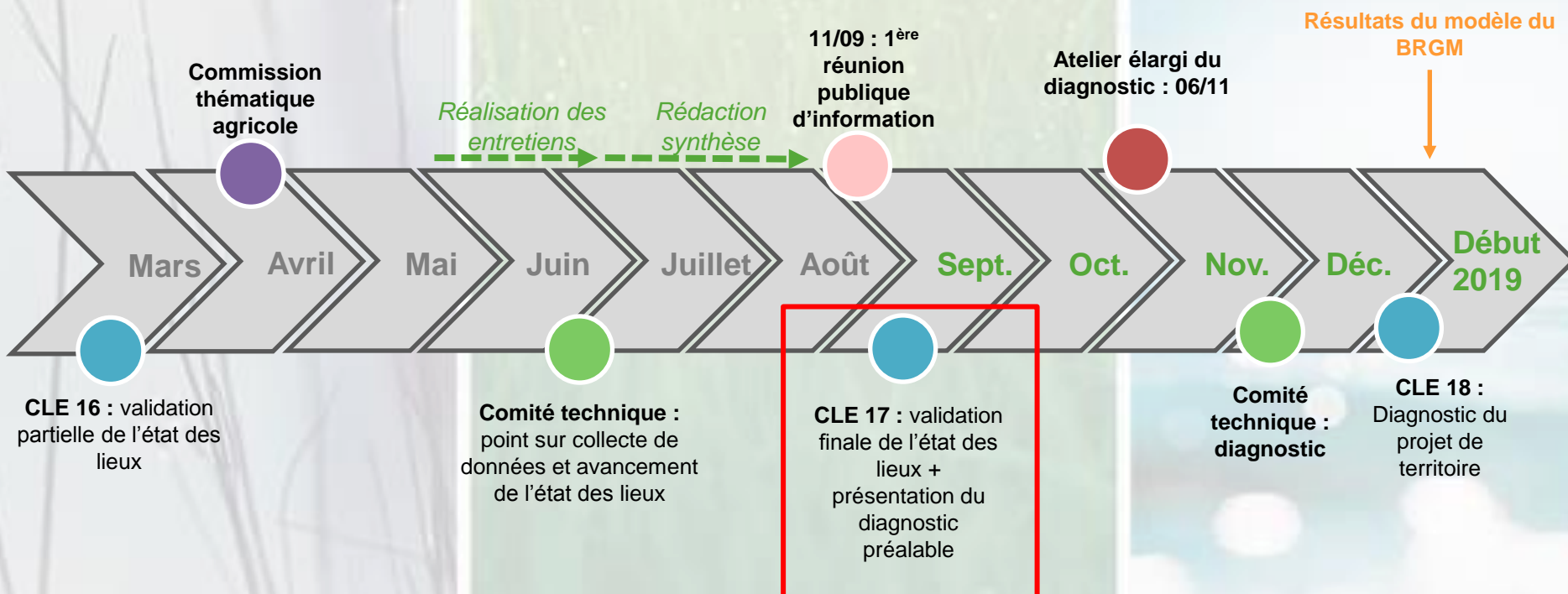
3. Avis de la CLE

PARTIE 1.1
PROJET DE TERRITOIRE SEUDRE :
VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

Rappel du calendrier du projet de territoire Seudre

Rappel

Pilotage du projet par la CLE du SAGE Seudre.
Co-portage du projet par le SMASS et le SYRES 17.
Co-construction avec les usagers de l'eau du territoire.



VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : RAPPELS

Validation partielle de l'état des lieux le 22 mars 2018 → Points restant à approfondir :

- Bénéfices économiques de l'irrigation ;
- Intégration de données sur les sols ;
- Affiner l'analyse économique ;
- Ajouter des informations sur l'agriculture biologique.



Réalisation d'une commission thématique le 25 avril avec l'AEAG, la DDTM, le CD 17, la DRAAF NA, la CA 17, le CERFRANCE et ARVALIS

Objectifs commission : Rappeler les attentes de l'état des lieux et définir les éléments pouvant être affinés.

VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : BÉNÉFICE DE L'IRRIGATION

Nouvelles données fournies par ARVALIS

Sur les rendements

- Sols avec différentes réserves utiles (RU), comparaison cultures en sec et irriguées, doses d'irrigation associées
- Choix de trois années de référence pour les céréales et trois années fixes pour le maïs.

⚠ Limites : Nombre d'années disponibles + RU sur groies moyennes et superficielles

⚠ Sur le coût de l'irrigation

Irrigation optimale et conditions expérimentales

→ 0,221€/m³



Bénéfice de l'irrigation THEORIQUE

VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : BÉNÉFICE DE L'IRRIGATION

Analyse PROSPECTIVE → base de travail pour la suite

Valeur ajoutée nette = Intérêt économique à investir ou pratiquer l'irrigation en dehors de contrainte d'accès à l'eau

Résultats

- Mise en évidence d'un gain économique pour toutes les cultures en situation expérimentale non contrainte
- Fortes dépendances vis-à-vis des prix payés aux producteurs

VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : BÉNÉFICE DE L'IRRIGATION

Analyse PROSPECTIVE → base de travail pour la suite

Différentiel de marge brute en sec et en irrigué
→ Intérêt global de l'irrigation

Résultats

- Intérêt de l'irrigation avec des écarts beaucoup plus importants en années sèches
- Observation inverse en année humide (blés > maïs en groies superficielles)
- Fortes dépendances vis-à-vis des prix payés aux producteurs

VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : ANALYSE ÉCONOMIQUE

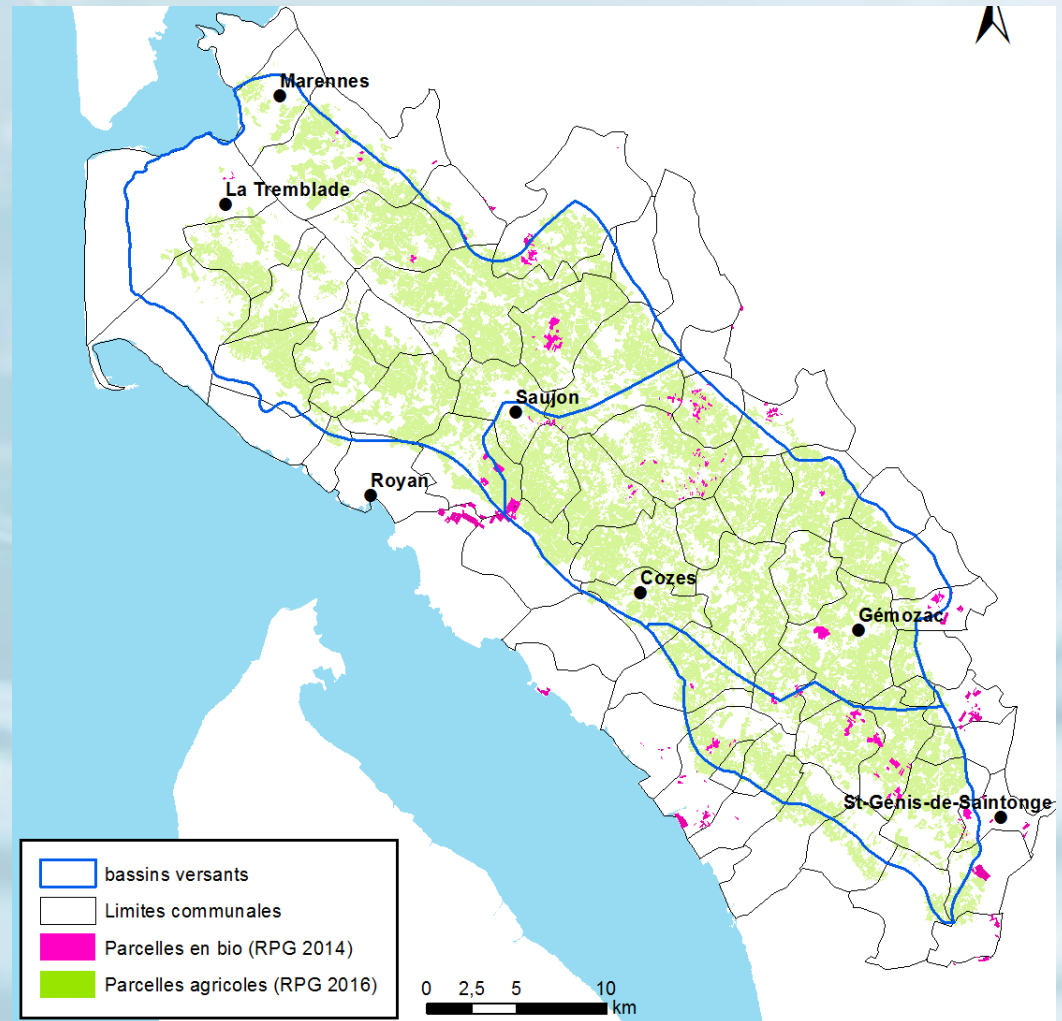
- Analyse affiner par unité de gestion → problème de taille des échantillons → annexe
- Impossibilité d'intégrer la donnée « sol »
- Nouvel indicateur de rentabilité (CERFRANCE) :
EBE/ Σ produits
 - < 20 % : exploitation peu rentable
 - 20 – 35 % : exploitation moyennement rentable à rentable
 - > 35 % : exploitation très rentable
- ✓ Vigne et diversification = facteurs d'une bonne rentabilité
- ✓ Diversité des résultats importantes selon les années
- ✓ Données sur l'irrigation non exhaustives pour cette analyse

VALIDATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : AJOUTS SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

695 ha en AB sur les communes du bassin en 2014 :

- Seudre amont : 215 ha
- Seudre moyenne : 300 ha
- Seudre aval : 180 ha

Ajout du % de surface en AB/SAU totale par commune.



PARTIE 1.2
PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC
PRÉALABLE :
SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

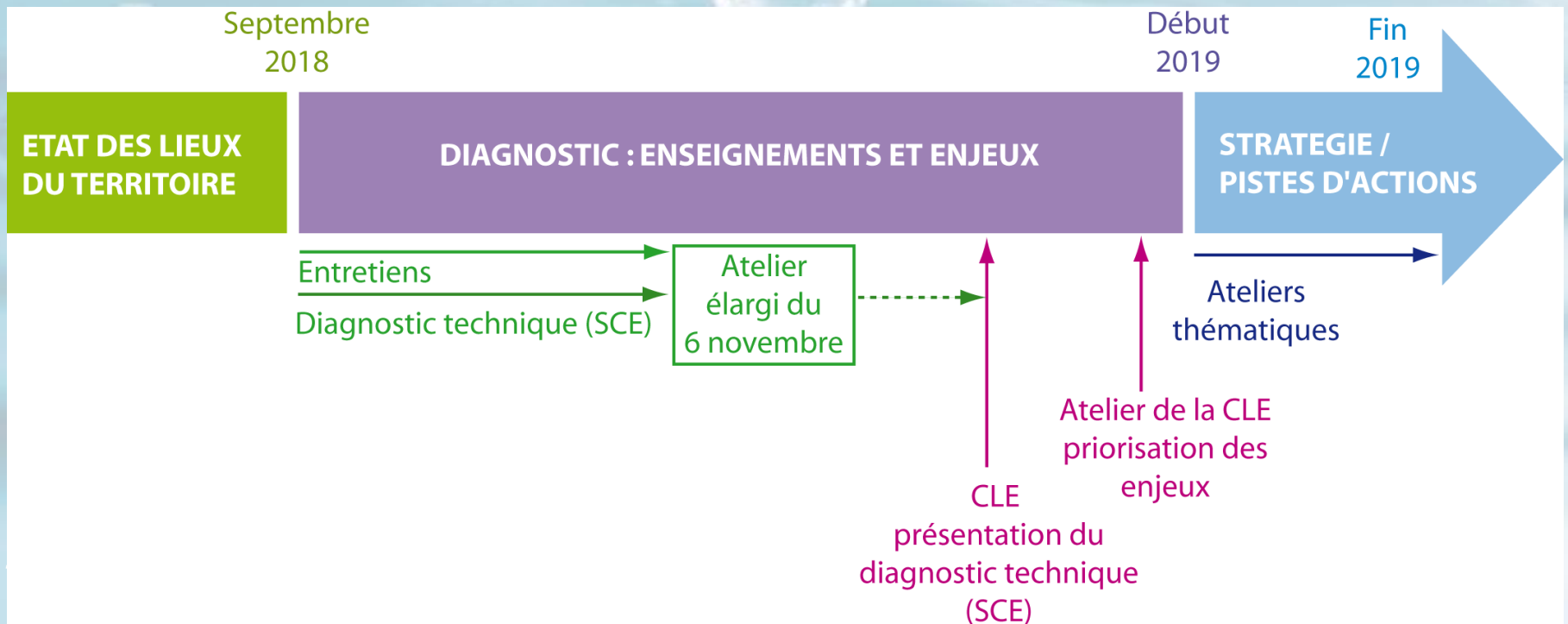
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Rappel : Qui fait quoi?

LA CLE élargie aux parties intéressées non membres = c'est l'instance de décision

LES GROUPES DE TRAVAIL = c'est le lieu d'élaboration d'un avis, d'un diagnostic partagé, de propositions à soumettre à la CLE

LES EXPERTS = Personnes dont l'avis et/ou les compétences seront à un moment nécessaires



LE DIAGNOSTIC PRÉALABLE

Qu'est-ce qu'un diagnostic préalable?

Objectifs :

- Recueillir la vision, le ressenti que les acteurs ont de la situation ;
- Vérifier la disposition des acteurs à s'engager dans le processus de concertation ;
- Recueillir les contraintes, les propositions sur l'organisation de la démarche.

Déroulement :

- Réalisation d'entretiens auprès des différentes parties prenantes
- Rédaction d'une synthèse.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

Rappel de la trame de l'entretien

- Éléments de contexte, démarche, cadre de confidentialité
- Connaissances de l'interlocuteur : liens avec la consommation d'eau, avec les structures porteuses, etc.
- Recueil de sa vision de la situation
- Positionnement et suggestions vis-à-vis de la démarche de co-élaboration

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

31 personnes rencontrées (juin/juillet 2018)

- 10 agriculteurs (irrigants, non irrigants, maraîchers, éleveurs, etc.).
- 5 coopératives et négoce
- 2 conchyliculteurs
- 1 pêcheur professionnel
- 1 pêcheur de loisirs
- 1 chasseur
- 4 représentants d'un usage touristique (kayakiste, thermes, camping SIBLU)
- 2 représentants de l'usage « eau potable »
- 1 représentant de l'assainissement
- 1 usager ayant un usage industriel de l'eau
- 1 association de protection de la nature
- 2 collectivités territoriales

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS : POINTS IMPORTANTS



IMPORTANT

- Idées présentées issues de l'ensemble des entretiens réalisés par les animatrices de l'Ifrée et du SMASS.
- Les entretiens ne visent pas à relater des vérités mais à **mettre en évidence les visions, les avis ou encore le ressenti des personnes interrogées.**
- C'est un outil de travail pour les membres de la CLE et pour les structures porteuses → bases des **futures phases de travail** (ateliers, stratégie, etc.) + mise en évidence des questionnements, des points à travailler.
- **Le contenu de cette synthèse n'engage que ses auteurs.**

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS : LES POINTS ABORDÉS

Sommaire

1. Visions de la situation sur le bassin versant de la Seudre
2. Visions sur les usages concernés par la problématique
3. Regards sur les pratiques des particuliers
4. Regards sur l'activité touristique
5. Regards sur les pratiques des collectivités
6. Regards sur les pratiques agricoles
7. Recueil de la vision des acteurs sur la démarche de concertation : craintes et avis

1. Visions de la situation sur le bassin versant de la Seudre

- Une situation déficitaire globalement admise mais pas toujours comprise
- Une dégradation de l'état de la Seudre et de ses nappes
- Lien entre le développement de l'agriculture et les modifications de la Seudre
- Des changements de pratiques ayant modifié la gestion de l'eau sur le territoire

2. Visions sur les usages présents/concernés par la problématique

- Une ressource, plusieurs usages : les enjeux du territoire
- Le marais de Saint Augustin : illustration d'un conflit d'usage et de gestion

3. Regards sur l'activité touristique

- Evolutions de la population résidentielle et touristique
- Bénéfices de l'activité touristique

4. Regards sur les pratiques des collectivités

- Le traitement des eaux usées
- L'arrosage des espaces verts

5. Regards sur les pratiques des particuliers

6 . Regards sur les pratiques agricoles

- Regards sur le modèle agricole actuel
- Regards sur l'irrigation sur le bassin de la Seudre
- Les réserves de substitution : un sujet qui divise

7. Recueil de la vision des acteurs sur la démarche de concertation : craintes et avis

- Les points de blocage
- Un accueil de la démarche plutôt positif

POUR INFO...

Synthèse intégrale disponible ici :

<http://www.sageseudre.fr/documents-de-travail>

Identifiant : PTseudre

Mot de passe : PTseudre

➔ Envoi de ces informations par mail aux membres de la CLE.

The background of the slide is a close-up photograph of water with light reflecting off its surface, creating a shimmering effect. A white rectangular frame is centered on the page, containing the title text.

PARTIE 1.3
POINT SUR LE MODÈLE HYDROGÉOLOGIQUE
DU BRGM

RAPPELS

Modélisation hydrogéologique réalisée dans le cadre de l'actualisation 2008-2015 du modèle maillé des aquifères du Crétacé du sud des Charentes.

Objectifs de l'étude

- Rendre le modèle plus précis (maille à 500m) ;
- Améliorer les connaissances hydrogéologiques via des campagnes de mesures piézométriques et de jaugeages en rivières ;
- Définir une fourchette de volume prélevable hivernal.

OÙ EN EST L'ÉTUDE ?

Partie 1

- Actualisation du modèle (maille 500m) → En cours, fin pour octobre.
- Actualisation des données → en cours, fin pour décembre.

Partie 2

- Acquisition de nouvelles données → Phase terminée.

Partie 3

- Simulations (étape rapide) → réalisation début 2019.

PARTIE 2
ETUDE SUR LES MOLÉCULES
PHYTOSANITAIRES EMPLOYÉES SUR LE
BASSIN VERSANT ET LEUR RISQUE
ÉCOTOXICOLOGIQUE

CONTEXTE OBJECTIFS

Contexte de l'étude

- **Disposition QE1-3 du SAGE** : Evaluer les risques écotoxicologiques induits par la présence de produits phytosanitaires et médicamenteux pour l'écosystème estuarien.

Objectifs de l'étude

Préalable à l'évaluation des risques écotoxicologiques

- Etat des lieux des substances utilisées et de leur capacité à être présentes dans le milieu.
- Liste des substances actives (SA) utilisées sur le bassin ;
- Détermination des quantités et des doses d'emploi ;
- Hiérarchisation des SA selon leur potentiel de présence dans le milieu.

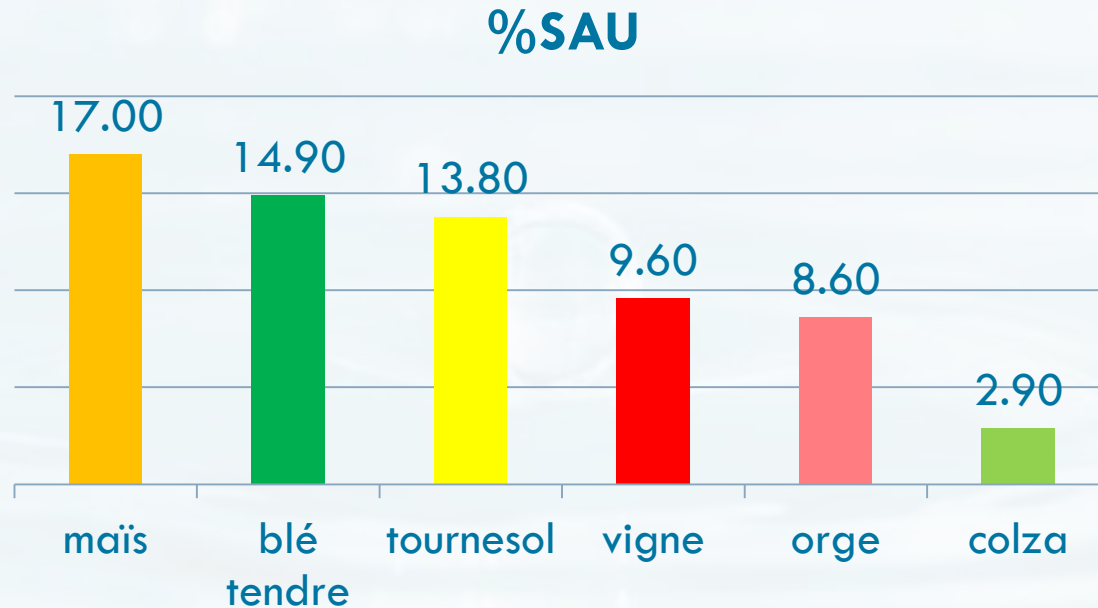
CADRE DE L'ÉTUDE

Les phytosanitaires

- Substances actives (SA) destinées à protéger les végétaux et à détruire les organismes indésirables ;
- Substances issues de synthèse chimique et produits d'origine naturelle.
- 4 catégories :
 - Herbicide
 - Fongicide (dont semences)
 - Insecticide (dont semences)
 - Molluscicide

CADRE DE L'ÉTUDE

Les principales cultures (source RPG 2006-2014)



Notion de cultures minoritaires et d'usage au jardin .

MÉTHODOLOGIE

Constitution d'une méthodologie exploratoire

Pas d'étude similaire, une méthodologie à créer

Deux approches

Recommandations techniques

Analyses des itinéraires techniques
et enquête (ARVALIS, AGRESTE,
TERRA INOVIA,...)

Approche bibliographique

- ✓ Manque d'exhaustivité sur la liste de SA (123 SA)
- ✓ Théorique

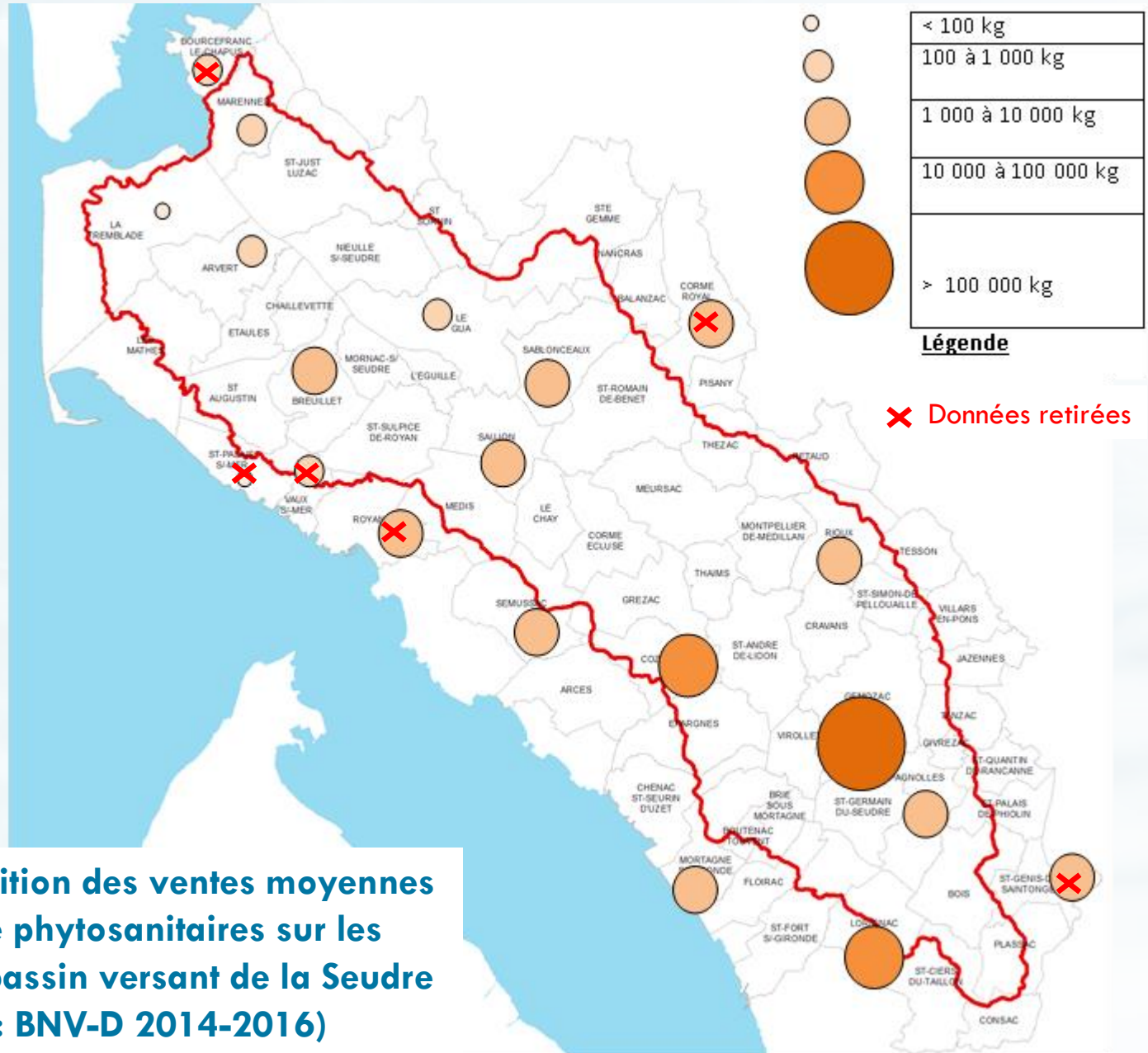
Etat des ventes (2014 à 2016)

Analyses des ventes (BNV-D)
208 SA retenues sur 252

Approche sur les ventes

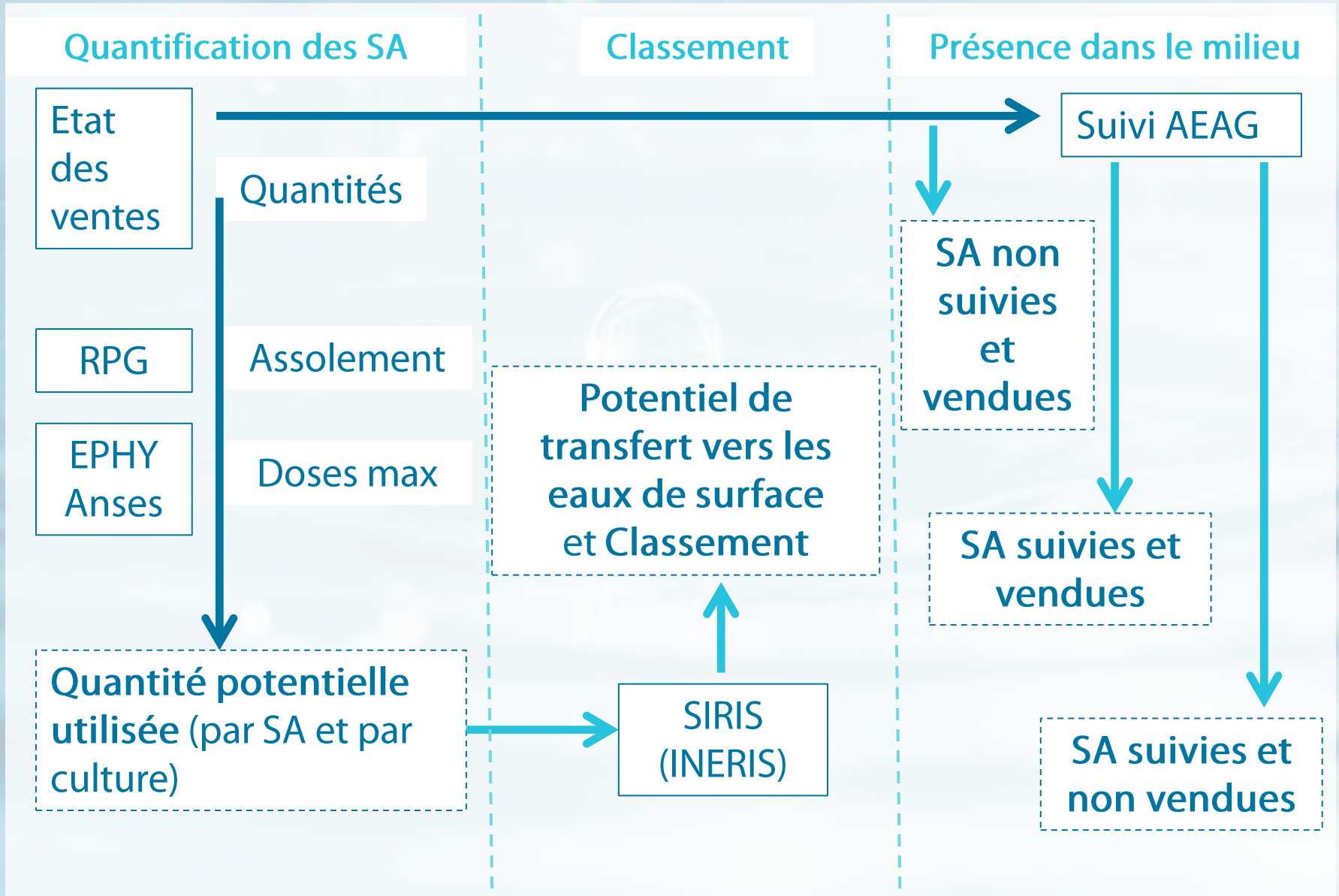
- ✓ Objective
- ✓ Exhaustive

MÉTHODOLOGIE

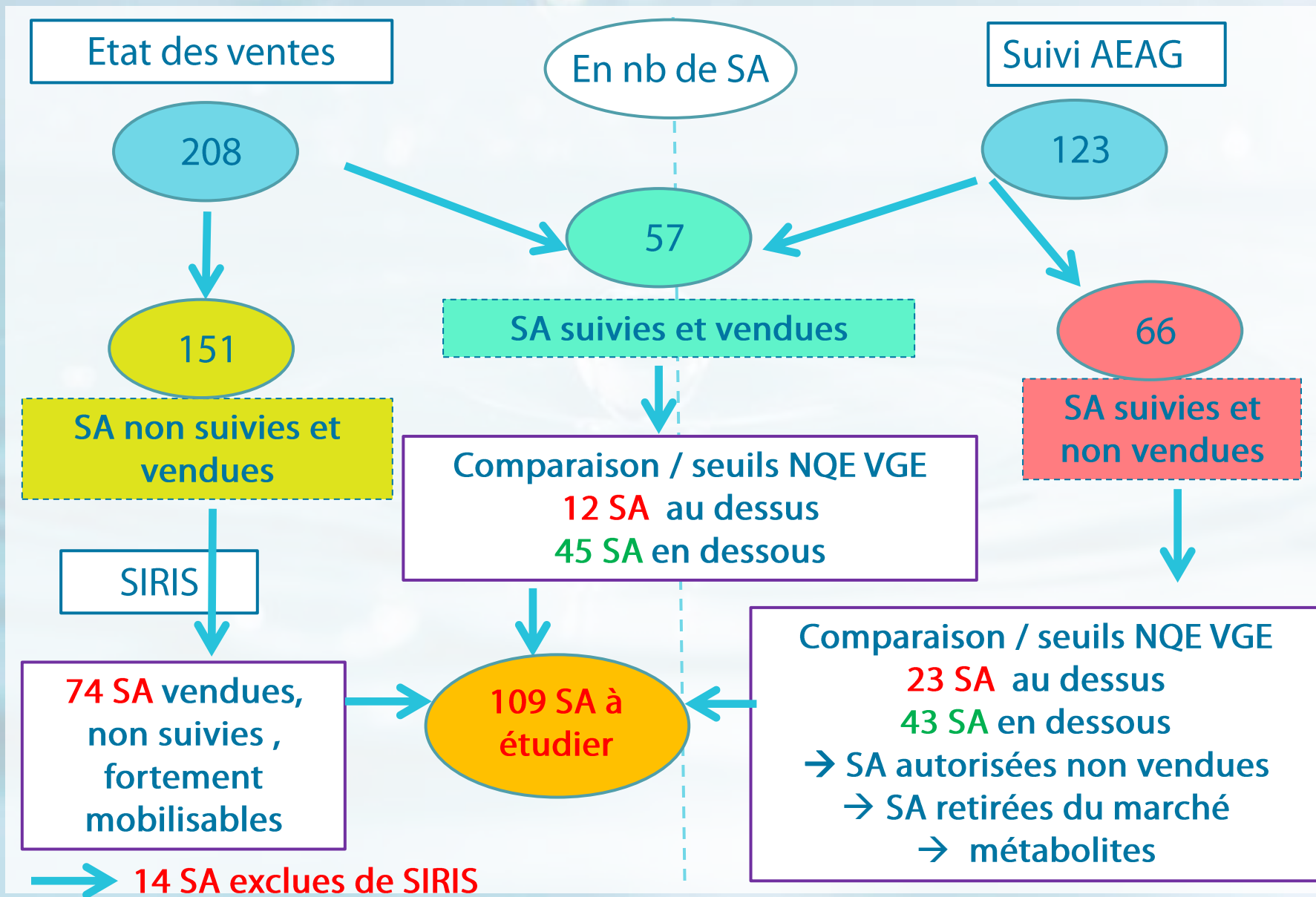


Carte 1 : Répartition des ventes moyennes annuelles de phytosanitaires sur les communes du bassin versant de la Seudre (sources : BNV-D 2014-2016)

MÉTHODOLOGIE



RÉSULTATS



CONCLUSIONS

- Une méthodologie reproductible sur d'autres secteurs géographiques, d'autres bassins versants -> travail sur l'automatisation du procédé
- Données à compléter sur les nouvelles SA (post 2011) : nécessité d'actualiser la base SIRIS
- 109 substances actives retenues -> base à l'étude sur le risque écotoxicologique

SUITES DE L'ÉTUDE



Analyse seulement sur eaux de surface -> Infiltration très forte sur le bassin -> Faire travail identique sur eaux souterraines (orienté AEP)

- Confronter / consolider les résultats :
 - Comparaison avec la réalité des usages : enquête agriculteurs
 - Contact avec les universités et organismes d'étude, discussion sur le potentiel écotoxicologique
- Bibliographie d'études écotoxicologiques sur les principales SA retenues et leurs métabolites
- Recherche de données sur des molécules introduites après 2011 sur le marché et celles avec des données incomplètes dans SIRIS

AUTRES PERSPECTIVES

- Etude sur les possibilités d'automatisation pour l'utilisation sur d'autres bassins
- Exploitation des périodes de traitement
- Modélisation des transferts
- Exploitation des données sédiments (analyses)


PARTIE 3

**AVIS DE LA CLE SUR LE DOSSIER DE
DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE DU SYSTÈME
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE ST-
PALAIS-SUR-MER / LES MATHES-LA PALMYRE**

Emetteur de la demande : DDTM17

Date d'émission de la demande : 21 août 2018

Disposition Q5- 3 : Elaborer un programme pluriannuel de travaux pour fiabiliser la collecte et le traitement des eaux usées

-  Plan d'action pour la réduction des eaux claires parasites
 - 2018-2024 : études -> préciser secteurs problématiques et affiner techniques d'intervention
 - 2020-2027 : travaux
- Prévision de systèmes de stockage temporaire pour prévenir les débordements

Disposition GQ6- 5 : évaluer les opportunités d'utilisation des eaux résiduaires pour l'irrigation



Etude visant à poursuivre les réflexions sur la revalorisation des eaux usées traitées en agriculture prévue pour 2019



Les éléments présents dans le dossier accompagnant la demande d'autorisation **répondent aux deux dispositions du SAGE** visant les systèmes d'assainissement

Merci de votre attention

Pour contacter les structures porteuses du projet de territoire :

Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre

Claire BLONDEL

Tel : 05 46 39 64 92

pom@sageseudre.fr

www.sageseudre.fr

Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime

Fabien POUSSIN

Tel: 05 46 97 55 13

syres.charentemaritime@gmail.com

Pour contacter les garants du débat public du projet de territoire Seudre :

Gilles FAURE

gilles.faure@garant-cndp.fr

Michel PERIGORD

michel.perigord@garant-cndp.fr